

**MAIRIES,
COLLECTIVITÉS,
ADMINISTRATIONS
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**
Publiez vos marchés dans cette rubrique

Soyez ou rendez-vous des artisans et des chefs d'entreprises, qui consultent tous les mercredis les marchés de leur région

Marchés publics
Procédure adaptée

**Communauté de communes
de BROGLIE**

**Fourniture de volaille
PROCÉDURE ADAPTÉE**

Département de publication : 27 Eure.
Nom et adresse officielle du organisme acheteur : Communauté de communes de la région de BROGLIE, Le Vieux, 27200 BROGLIE, Tél. : 02 32 44 69 34.
Objet du marché : Fourniture de volaille - Année 2014.
Type de marché : Avis d'appel public à concurrence.
Type de procédure : Procédure adaptée.
Catégorie : Fourniture.
Lots :
Lot 1 : Fourniture granulés pour travaux de remblai, de reprofilage et de revêtement en enduits bi-couche.
Lot 2 : Fourniture de 1 000 tonnes de granulés lavés 4/6.
Lot 3 : Fourniture de 250 tonnes d'émulsion de bitume à 69 %.
Support(s) de publication :
http://cccbroglie.fr/marchespublics.com
http://www.marchespublics.com
Date et heure limite de dépôt : Offre : 16 juin 2014 à 12 h 00.

Adjudications immobilières

Cabinet de Meilleurs Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER Avocats
351, rue Clément Ader - 27000 EVREUX.
Tél. 02 32 33 29 32 - Fax 02 32 38 32 07

A VENDRE

**Aux enchères publiques
au plus offrant et dernier enchérisseur**
Commune de MENEVILLE (Eure)

Aux requêtes poursuivies et dirigées de :
Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 2 403 917 854 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 542 029 848, dont le siège social est à PARIS (1er), 19 rue des Capucines, ledite société gérant poursuivies et diligences du Directeur de son service Contentieux Immobilier en cette qualité 4, quai de Bercy - 94224 CHARENTON LEZ MAISON ALFORT.
Ayant Meilleurs Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER, pour avocats constitués, dont le Cabinet est à EVREUX, 351 rue Clément Ader, et exerçant cette fonction près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.
Il sera procédé le **LUNDI 7 JUILLET 2014 à 10 h**, à l'adjudication en l'audience du JUGE DE L'EXECUTION du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX, au Palais de Justice, 4 bis, rue de Verdun, aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, sur le cahier des conditions de la vente dressé par Meilleurs Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER, Avocats poursuivant la vente de l'immeuble ci-après désigné.
Une MAISON D'HABITATION sise dite commune, Chemin du Pré Hardy, divisée en :
- rez-de-chaussée : salle à manger salon cuisine, une chambre, toilettes, salle d'eau.
- étage : trois chambres.
Géorgé accolé.
contenant le lot n° 10 du lotissement dénommé "Clos Perrière" cadastré libellé "Le Pré Hardy Ouest" section ZC n° 64 d'une contenance de 6 a 02 ca.

MISE A PRIX : 52 000 euros

Le bien est occupé par les propriétaires.
Des visites seront organisées sous le contrôle de la SCP JUAREZ HECTOR DUFLOS, Huissiers de justice au NEUBOURG - Tél. 02 32 35 17 22.
Où les charges, clauses et conditions de vente au cahier des conditions de la vente dressé par Meilleurs Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER, et déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.
Le présent placard est rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné, pour être inséré et publié conformément à la Loi.
EVREUX, le 20 mai 2014
Signé Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER

NOTA : Les enchères ne seront reçues que par le ministère des Avocats constitués exerçant près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.
Pour consulter le cahier des conditions de la vente et pour tous renseignements, vous pouvez venir aux modalités de vente et quant aux conditions de vente des lieux, s'adresser à :
- Cabinet de Meilleurs Yves RIDEU, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gaëtan TREGUIER, Avocats associés, 351 rue Clément Ader - 27000 EVREUX - Tél. 02 32 33 29 32 - Fax. 02 32 38 32 07
- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX, 4 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX, où le cahier des conditions de la vente est déposé

Avis administratifs

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
**PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE
POUR LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE**

PREMIER AVIS
Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.
Le SRCE est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'Etat.
Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la Région Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à Monsieur DUREL, responsable du projet, par voie postale à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tél. : 02 76 03 07 24 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr
Le siège de l'enquête est fixé à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie site Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.
Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau Biodiversité - ROUEN Cedex - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un membre de la Commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les dix départements et mis à la disposition du public qui pourra y consulter ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures indiqués d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :
- dans le département de la Seine-Maritime : ROUEN, LE HAVRE, DIEPPE, FORGES-LES-EAUX et YVETOT (sièges de permanence des comités locaux enquêteurs) ainsi que BLANGY-SUR-BRESLE, FECAMP, GOURNAY-EN-BRAY, et NEUCHÂTEL-EN-BRAY ;
- dans le département de l'Eure : EVREUX, LES ANDELYS, BERNAY, PONT-AUDEMER et VERNEUIL-SUR-AYRE (sièges de permanence des comités locaux enquêteurs) ainsi que LOUVIERS et VERNON.
Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau de la Biodiversité - Enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : src-haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr
La commission d'enquête, dirigée par le président du tribunal administratif de ROUEN, est composée des membres suivants :
Président : Madame Marlène AZARIO (sans profession)
Membres titulaires : Monsieur Alain FEVRIER, (Ingénieur Environnement Industriel en retraite) et Monsieur Christian BAISSÉ (responsable qualité, sécurité environnement).
Membre suppléant : Madame Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).
Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- à la mairie de ROUEN :
- jeudi 22 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture)
- jeudi 12 juin 2014 de 15 h 00 à 18 h 00
- à la mairie de LE HAVRE :
- samedi 24 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 20 juin 2014 de 16 h 00 à 19 h 00
- à la mairie de DIEPPE :
- mercredi 28 mai 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- mardi 17 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- à la mairie de FORGES-LES-EAUX :
- mardi 3 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- à la mairie de YVETOT :
- mercredi 11 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- EURE :
- à la mairie d'EVREUX :
- vendredi 6 juin 2014 de 16 h 00 à 19 h 00
- lundi 23 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture)
- à la mairie de BERNAY :
- lundi 16 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie des ANDELYS :
- samedi 14 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de PONT-AUDEMER :
- jeudi 26 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de VERNEUIL-SUR-AYRE :
- mercredi 4 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4ème alinéa) du code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées. Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut faire connaître des réserves de l'enquête publique, sous forme de proposition écrite, auprès des préfètes de la SEINE-MARITIME et de l'EURE, des sous-préfètes de DIEPPE, LE HAVRE, BERNAY et LES ANDELYS ainsi que dans les mairies précitées.
Pendant le même délai, copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).
A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié par suite de la prise en compte des réserves de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Vie de sociétés

**TRANSPORT
DU VAL DE SEINE**
SAS au capital de 472 290 euros
Siège social : Boulevard d'Avines
27200 VERNON
378 783 781 RCS Evreux

GAEC YDEFIX
Ancien siège social : La Cour au
Bois - 14290 FRIARDEL
Nouveau siège social : Les Landelles
27390 VERNEUILLES
Société Civile au capital social de
219 180 euros
RCS Lisieux n° 519 539 062

**NOMINATION COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Aux termes du procès verbal en date du 30 avril 2014, l'assemblée générale a décidé à compter de ce jour de nommer en qualité de commissaire aux comptes :
- titulaire, MAZARS, SA inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 784 824 153 site Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.
Le dépôt présent par la loi sera effectué au RCS de Evreux.

**MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire, les associés du GAEC YDEFIX ont adopté les modifications statutaires suivantes :
- Capital : suite aux opérations de réduction de capital, il a été porté à 131 180 euros
- Gérance : démission de Monsieur Dominique SY
Nouveau siège social : VERNEUILLES (27390) - Les Landelles.
Transformation du GAEC en EARL sans création d'un être moral nouveau.
Nouvelle dénomination sociale : EARL DES LANDELLES
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Objet : exploitation et gestion de tous biens agricoles
Durée : terme au 31 janvier 2109
Gérant: Monsieur Sido CAZEMIER demeurant à VERNEUILLES (27390) - Les Landelles.
Friste d'effet : 5 mai 2014
En conséquence, la société sera dénommée immatriculée auprès du RCS de Brétay

AVIS DE CONSTITUTION

KPMG SA
67 rue Pierre Tal Cost
27000 EVREUX

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BERNAY en date du 22 mai 2014, il a été constituée une société par Actes Simples présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING BOC
Siège Social : 834 route de Beugny, BERNAY (Eure).

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ; Tous conseils, études, assistance et prestations diverses, notamment en matière de gestion administrative, comptable, commerciale, financière, informatique, auprès des sociétés dans lesquelles elle détient des participations et dans toutes autres sociétés ; Les prêts financiers et avances de trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.
La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec les quelles elle est en relation d'affaires.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec les quelles elle est en relation d'affaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 500 euros.
Président : Jehan RANGER, demeurant 3 rue des Lilas, LERY (Eure).
Commissaire aux comptes titulaire : la SARL BOUDET ET ASSOCIES, 2 rue de Strasbourg - VINCENNES (94300).
Commissaire aux comptes suppléant : Melyssa LAURENCE BILLORE, 79 rue Nicolas Roret - PARIS (75013).
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés ;
Immatriculation au RCS de Brétay.
Pour avis, le président.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier JOURDAIN, notaire associé de la Société Civile Professionnelle d'Olivier JOURDAIN, Nadine MICHEL-PORCHER et Magalie VIEL-POICHELLE, titulaire d'un Office notarial à Brétay (27300), 15 boulevard Dabus, le 22 mai 2014, a été constituée une société immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DE LA CARENTOINE.
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de ces biens et droits immobiliers en cession.
Siège social : SAINT-CLAIR-D'ARCEY (27300), 120 rue de la Carrière, lieu-dit Rue des Longs-Courbes.
Durée : 99 années.
Capital (actif) : dix-huit mille euros (18 000 euros).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Nomination des premiers gérants :
- Monsieur Julien LECOQ domicilié 4 place des Aumôres - 27300 VAILLAILLES ;
- Monsieur Pierre LECOQ, domicilié 10 rue de la Vierge - 27800 BOISNEVY.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brétay.
Pour avis, le notaire.

Le notaire soussigné a établi cet acte en vertu de son Office notarial de Brétay (27300) le 22 mai 2014. Les associés signataires sur les copies et les fonds de commerce ont été et publiés dans les journaux d'annonces légales, sous obligation des mises en ligne de ce texte et de la date de constitution, sur www.annoncelegales.fr.

23/05/2014

LEGALES

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

DEUXIÈME AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Briosne, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : M^{me} Marlaine AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (Ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAÏSSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : M^{me} Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 16 h à 18 h ;
 - à la mairie de Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.
- EURE :
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 23 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, c/ la succession de M^{me} Solange SAVAL, décédée le 23/05/2012 à Verneuil-sur-Avre, a établi l'inventaire et le compte de répartition des créanciers. Réf. 5338.

AVIS AUX SALARIÉS
LIQUIDATION JUDICIAIRE

SAS ALLIANCE NANCY INTERIM, 7, place I Ferrer, 25200 Montbéliard, initialment 57000 M€ solbés EURL ALLIANCE OUEST ainsi que ALLIANCE NORD, 3, rue Michel-Ange, 91080 Ronnes avec établissement par des Affaires de voie des Clouais, 27100 Val-de-Reuil ; EURL A POISSY, 3, rue Michel-Ange, 91080 Courcouronnes AFIGEST, par des Affaires des Portes, voie de 27100 Val-de-Reuil.

L'ensemble des relevés de créances salariales posés au greffe du Tribunal de commerce de Belfort senté par la loi fait couvrir le délai de forclusion prévu à l'article L 625-1 du code de commerce.

SOP Guyon-mandataires judo

Le directeur régional des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, c/ la succession de M^{me} THERINCA Alexandra, d/ 16 avril 2011 au Havre (76), a établi l'inventaire et le compte de succession au TGI de Rouen le 19 mai 5410.

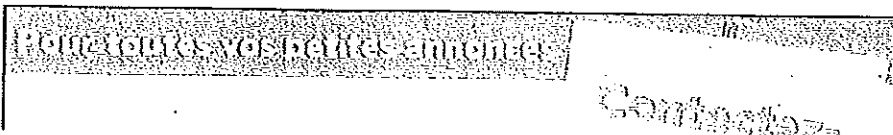
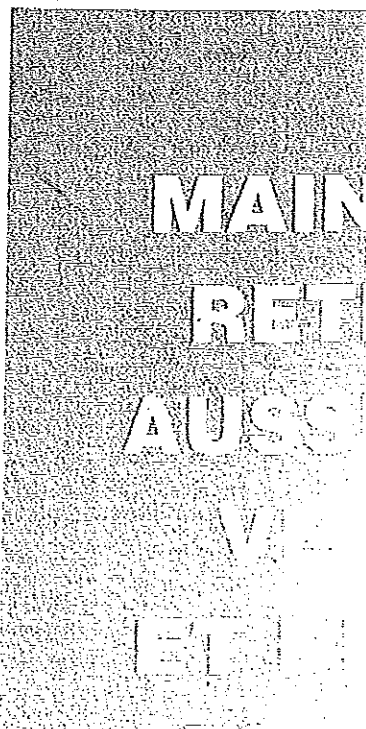
La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, c/ la succession de M. MALLET Jean-Jacques c/ 30 janvier 2012 à Saint-Etienne-du-Rouvray (76), le compte de succession au TGI de Rouen le 20 Réf. 5101.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, c/ la succession de M^{me} METAYER Raymond, d/ 31 mars 2008, à Martot (27), a établi l'inventaire et le compte de répartition des créanciers. Réf. 5242.

Tarif de référence d'après l'art. 6 de l'arrêté m/ du 20 décembre 2013 :

4,71 € HT la ligne de référence (40 lignes)

Les annonceurs sont informés que conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et le commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, ont l'objet obligatoire d'être mise en ligne dans une base de données numérotées, www.aotulegales.fr.



L'Évrois prostituait sa femme

PARIS NORMANDIE

ÉVREUX . LOUVIERS . BERNAY . PONT-AUDEMER

1,10 €

Vendredi 23 mai 2014



6, rue de l'Horloge
ÉVREUX

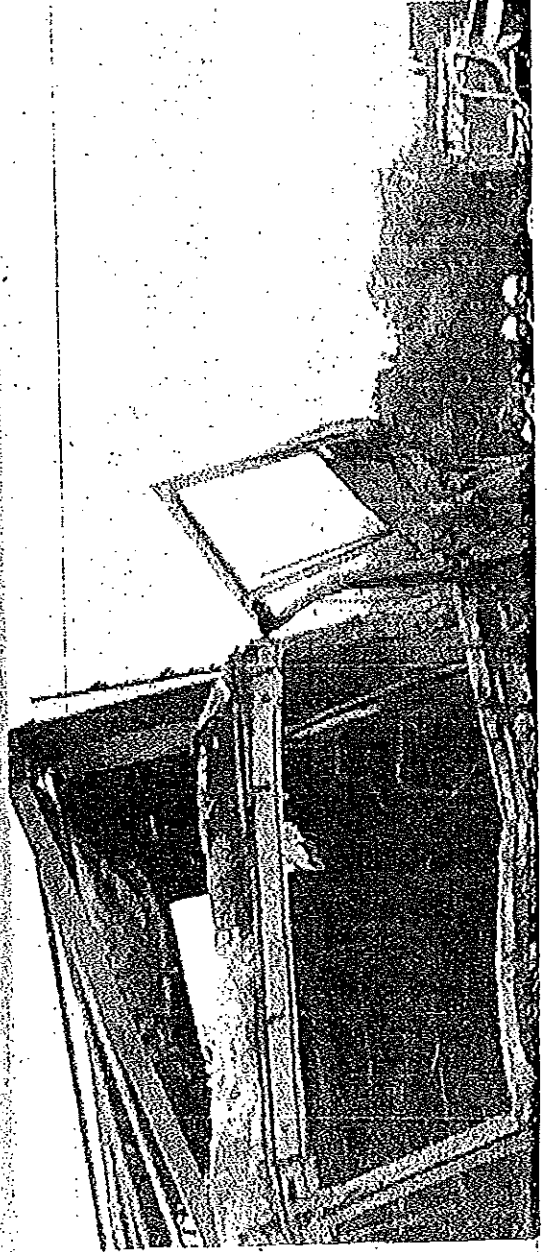
**LIQUIDATION TOTALE
AVANT TRAVAUX**

du 22 mai au 12 juillet 2014

Vins, Champagnes, Whiskies, Rums, Alcools :
+ de 20 000 bouteilles !

Administration par récépissé préalable n°2014-007.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

EFFROYABLE COLLISION IHER



ÉVREUX

**L'Europe, un soutien pour
la ville et l'agglomération**

Crèche, transports et déplacements, mais
aussi recherche et emploi... Ses subven-
tions sont partout. Mais peu visibles.

8

BASE AÉRIENNE 105

**Les ouvriers d'État de la
Défense nationale ont fait grève**

7

LEGALES

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHEMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

DEUXIÈME AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/> et de la région Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.0724 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neuchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Evreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : sice.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : M^{me} Marianne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAÏSSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : M^{me} Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h ;
 - à la mairie de Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.
- EURE :
 - à la mairie d'Evreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 18 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 23 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant la même durée, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M^{me} Solange SAVAL, décédée le 23 octobre 2012 à Verneuil-sur-Avre, a établi l'inventaire projet de règlement des créanciers. Réf. 5336.

AVIS AUX SALARIÉS
LIQUIDATION JUDICIAIRE

SAS ALLIANCE NANCY INTERIM, 7, place Ferrer, 25200 Montbéliard, initialement 57000 M sorbé EURL ALLIANCE OUEST ainsi que ALLIANCE NORD, 3, rue Michel-Ange, 91088 Ronnes avec établissement parc des Affaires, voie des Clouets, 27100 Val-de-Reuil ; EURL POISSY, 3, rue Michel-Ange, 91080 Courcouronnes AFIGEST, parc des Affaires des Portes, voie c 27100 Val-de-Reuil.

L'ensemble des relevés de créances salariales posés au greffe du tribunal de commerce de Ba sante publicité fait courir le délai de clôture prévu à l'article L.625-1 du code de commerce

SCP Guyo
mandataires Jud

Le directeur régional des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M^{me} THERINCA Alexandra, 16 avril 2011 au Havre (76), a établi l'inventaire complet de succession au TGI de Rouen le 19 r 5410.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M. MALLET Jean-Jacques 30 janvier 2012 à Saint-Etienne-du-Rouvray (7 le compte de succession au TGI de Rouen le : Réf. 5101.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, c la succession de M^{me} METAYER Raymonde, d 31 mars 2008, à Marot (27), a établi l'inventaire de règlement des créanciers. Réf. 5242.

Tarif de référence d'après l'art. 6 de l'arrêté du 20 décembre 2013 :
4,71 € HT la ligne de référence (40 sh)

Les annonceurs sont informés que cor. au décret n° 2012-1647 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et commerces concernés et publiées dans les journaux de presse, sont l'objet d'une obligation de mise en ligne dans une base de données de contrôle, www.actuelégales.fr

MAIL

RE

AUX

SELARL NORMANDIE-JURIS

Société d'avocats
1, rue André-Salvarey - 76130 MONT-SAINT-AISMAN
CAEC DE LA FOSSE AUX PRENES
Rue Verte - BP 19 - 76540 RIVILLE
49186 le 21 juin 2004
Société civile au capital de 20.000 euros
en liquidation
SIREN 478 420 102 RCS LE HAVRE

Aux termes d'un acte sous seing privé, il est décidé la clôture de liquidation au 25 février 2014.
Celle-ci a été donnée à M. Pierre GEORGES demeurant à 2, rue du Hâquin, 76540 SAINT-PIERRE-AUX-BUENEAUX et M. Jean-Patrice AUBOURG demeurant 19, rue Verte, 76540 RIVILLE. L'iquidateurs pour tous les actes et démarches qui s'ont effectués.

FOUR AVIS, LES LIQUIDATEURS

Ville de MONTVILLIERS (76290)

AVIS D'INFORMATION

Par ce présent avis, la Ville de MONTVILLIERS informe du lancement d'une consultation en procédure adaptée.
Objet: maintenance des systèmes de sécurité incendie et des alarmes anti-intrusion, à MONTVILLIERS.
- Lot 1: systèmes de sécurité incendie ;
- Lot 2: alarmes anti-intrusion.
Une entreprise peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.
La date limite de remise des offres est fixée au: jeudi 12 juin 2014, 17 heures.
Tout candidat intéressé peut consulter la publicité intégrale sur la plateforme dématérialisée de la Ville de MONTVILLIERS : www.mpa76.fr
Le présent avis tient lieu d'information et n'a pas de caractère réglementaire.
Date d'envoi de l'avis à la publication : 20 mai 2014.

CAUDEBEC-EN-CAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Meublants: commune de CAUDEBEC-EN-CAUX, avenue Winston-Churchill, 76490.
Objet du marché: mission d'étude, suivi, animation, réalisation d'une campagne de ravalement obligatoire dans le centre-bourg et entrées de ville de CAUDEBEC-EN-CAUX.
Mode de déroulement: marché à procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des marchés publics (décret n° 2006-975 du 11 août 2006).
Dossier: à retirer sur le site www.caudebec-en-caux.com
Date limite de réception des offres: le lundi 16 juin 2014, à 12 heures.
Renseignements: Services techniques, Nicole RE-NAUX. Tél. 02.35.95.90.11.
Date d'envoi à la publication du présent avis: 16 mai 2014.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE POUR LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE
DEUXIEME AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai à lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SRCE est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'État.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime http://www.seine-maritime.gouv.fr et de l'Eure http://www.eure.gouv.fr, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr et de la Région Haute-Normandie http://www.hautenormandie.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique: stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie site cité administrative - 2, rue Saint-Sever, 76032 ROUEN Cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête public auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-B du Code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les dix départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés:

- dans le département de la Seine-Maritime: Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Vieux (sièges de permanence des commissaires enquêteurs) ainsi que Brégy, sur-Brasle, Fécamp, Gournay-en-Bray et Neufchâtel-en-Bray;

- dans le département de l'Eure: Evreux, Les Andelys, Berny, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanence des commissaires enquêteurs) ainsi que Louviers et Verneuil.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau de la Biodiversité, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex et par voie électronique à l'adresse suivante: sse.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants:

Présidente: M^{me} Marianne AZARIO (sans profession);
Membres titulaires: M. Alain FEVRIER, ingénieur environnement industriel en retraite et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité, environnement);
Membre suppléant: M^{me} Christaïne CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants:

- SEINE-MARITIME:
A la mairie de Romey: jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture); jeudi 12 juin 2014, de 16 h à 18 h.
A la mairie du Hergé: samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h; vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h;
A la mairie de Dieppe: mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h; mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h.
A la mairie de Forges-les-Eaux: mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h.
A la mairie d'Yvetot: mercredi 11 juin 2014 de 14 h à 17 h.
EURE:
A la mairie d'Evreux: vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h; lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture).
A la mairie de Berny: lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h.
A la mairie des Andelys: samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h.
A la mairie de Pont-Audemer: lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h.
A la mairie de Verneuil-sur-Avre: mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux fins de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Berny et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).



Pour tous vos marchés de travaux, fournitures et services

Acheteurs publics,
gagnez du temps
et de l'argent

www.e-marchespublics.fr

Avec le portail internet
de la presse hebdomadaire régionale:

envoyez vos annonces par internet
pour publication dans notre journal

bénéficiez gratuitement d'une publicité élargie
sur le portail de référence de tous les professionnels

dématérialisez l'ensemble de la procédure d'achat
public: mise en ligne des DCE, réception sécurisée
des offres, déchiffrement et ouverture des plis
informatisés, notification des avis d'attribution.

Pour en savoir plus : 02.35.56.29.64

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Mobilières

HÔTEL DES VENTES DE LA PORTE OcéANE

203, bd de Strasbourg, 76800 LE HAVRE
Tél. 02.35.21.21.27

LUNDI 27 MAI, à 15 heures
devant le contrôle technique
rue Auguste-Rispal
du HAVRE

VENTE DE VEHICULES
Détail et photos sur interencheres.com/76012
Exposition sur place de 14 h 30 à 15 heures.

SCP REVOL et ALLIX
Commissaires-priseurs associés
SVV ENCHERES OcéANES
Agrément 2002-327

Jean-Jacques et Delphine BISMAN

Commissaires-priseurs - DUV n° 2002-385
25, rue du Général-Girard à ROUEN
Tél. 02.35.71.13.60
www.jjbisman.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
à l'Hôtel des Ventes de Vieux-Patels
25, rue du Général-Girard à ROUEN
DIMANCHE 25 MAI 2014, à 14 h 30

OBJETS D'ART: tableaux de l'école de Rouen, pendules, statues en bronze, statuettes en ivoire, objets de vitrine, lustres.

SEAU MÉTIER DES AVIERS et XIX^e et MOBILIER NORMAND: armoires, vitrines, buffets, bureau plat: style Louis XV, sièges.
VÉHICULE: Peugeot 206, août 2005, essence, 5 CV, 27.733 km.

VINS: très nombreuses bouteilles de vin de Bordeaux...
Exposition: samedi 24, de 15 heures à 18 heures; et dimanche 25, de 10 heures à 12 heures.
Toutes les photos et le catalogue sont disponibles sur www.jjbisman.com

Graphic advertisement for 'Nouvelles rubriques' in 'Le Courrier CAUCHOIS' magazine, featuring a stylized 'C' logo and the text 'dans Le Courrier CAUCHOIS'.

La météo
quotidienne
de votre ville

sur
www.lecourriercauchois.fr

Large graphic advertisement for 'Le Courrier CAUCHOIS' magazine, featuring the text 'CHAQUE VENDREDI Le Courrier CAUCHOIS' and 'TOUT EN COULEURS SON MAGAZINE TV + SON CAHIER LOISIRS'.

Lois Normandies

LUNDI 20 AVRIL 2014

ANNONCES

LEGALES

Enquêtes publiques

Ventes immobilières

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHEMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREMIER AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'État.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.0724 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-2 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à fautes non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Brisos, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : M^{me} Marianne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (Ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAÏSSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : M^{me} Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

SEINE-MARITIME :

- à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 22 juin 2014, de 15 h à 18 h ;
- à la mairie de Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
- à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
- à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
- à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.

EURE :

- à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - jeudi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
- à la mairie de Bernay :
 - lundi 10 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
- à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Contrairement le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime et de l'Eure.

CABINET DE M^{re} HENRI V
Avocat
5, rue de la Poterne - F
Tél. 02 35 71 29 91

VENTE PUBLIQUE

À la requête du Crédit Foncier de France anonyme au capital de 1 331 400 716,81 francs sous le numéro 642 029 848 RCS file social est sis 19, rue des Capucines agissant poursuivies et diligences de sa dénommée audit siège.

À vendre au palais de justice de Rouen

UN PAVILLON D'HABITATION de plusieurs pièces principales avec combles aménagés garage, édifié sur une parcelle de terre située à Néville, 1, rue des Pensées, 1 Carrel, la VENDREDI 13 JUIN 2014, à la mise à prix de 60 000 euros.

Les enchères ne peuvent être portées au ministère d'un avocat inscrit au barreau de Rouen.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du tribunal de grande instance de Rouen, sur rendez-vous, au 02 35 51 11 11.

Fait et rédigé le 17 mai 2014
par Maître Vallet,

M^{re} Antoine DECHANCE

Avocat
46, boulevard du Général de Gaulle
76200 DIEPPE
Tél. 02.35.64.2782

AVIS

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente publique de l'immeuble suivant : UNE BIENNE distribuée en deux logements sise route de Flamets-Frétils, 76390 Contes cadastré section C n° 237 pour une contenance de 29 ca et C n° 236 pour une contenance de 20 ca et une contenance totale de 49 ca 05 ca.

Devant le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Dieppe, siégeant au palais de Claude-Groulard,

LE MERCREDI 18 JUIN 2014 à 14 heures
sur la mise à prix de 50.000 euros

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Dieppe, sur rendez-vous au 02 35 51 11 11 et au cabinet de M^{re} Antoine DECHANCE.

Ventes sur saisie

SCP LENGLET MALBESIN & A
AVOCATS
49, place du Vieux-Marché - 76000 R
Tél. : 02.35.71.60.00

AVIS

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente publique de l'immeuble suivant : UNE MAISON D'HABITATION SITUÉE SEVE (Seine-Maritime) Heudicq 6 Le Moulin, section A, n° 247 pour 08 a 35 ca, devant le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Rouen, palais de justice de Rouen, entrée par la rue aux Juifs, LE VENDREDI 13 JUIN 2014, MISE À PRIX : 63.000 €

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution au tribunal de grande instance de Rouen sur RDV au 02.35.52.61.61 cabinet de l'avocat poursuivant.

14.
... sous avec leur
... de la Fringate,
... Goumay, 27600
... vignes, hameau
... Reuil.
... des Coutures,
... dreuil.
... levard de l'Yser,
... ION
... G)
... l'organisme
... BONNE.
... temps aux per-
... e-marchespu-
... DITIONS (code
... 100).
... le 25 mars

Il a été constitué une SARL.
Dénomination : GLOBE MOVERS.
Siège social : 24 ter, rue Harouard, 27000 Évreux.
Capital : 7000 €.
Objet : logistique, déménagement, transport routier de marchandises, 3,5 en France et à l'étranger.
Gérant : M. LEFEVRE Nicolas, Patrick, 8, boulevard Mémilmontant, 75020 Paris.
Directeur technique : M. Samir Khemici, demeurant 113, rue du Château 76014 Paris.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Évreux.

Par acte sous seing privé du 23 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : EURL.
Dénomination : GALERIE ADRIENNE DESBIOLLES.
Objet social : vente d'objets d'art et de décoration.
Siège social : 33, rue Bernard-Buffer, 27480 Lorleau.
Capital : mille euros (1 000 €).
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.
Gérance : M^{me} Adrienne Desbiolles, 33, rue Bernard-Buffer, 27480 Lorleau.
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Évreux.

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREMIER AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'État.

Ce dossier est consultable sur les sites internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.0224 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanence des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : M^{me} Marianne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (Ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAÏSSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : M^{me} Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 16 h à 18 h ;
 - à la mairie de Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.

- EURE :
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Paris Normandie
Coalition Eure
28/04/2014

La France va-t-elle « perdre »

PARIS

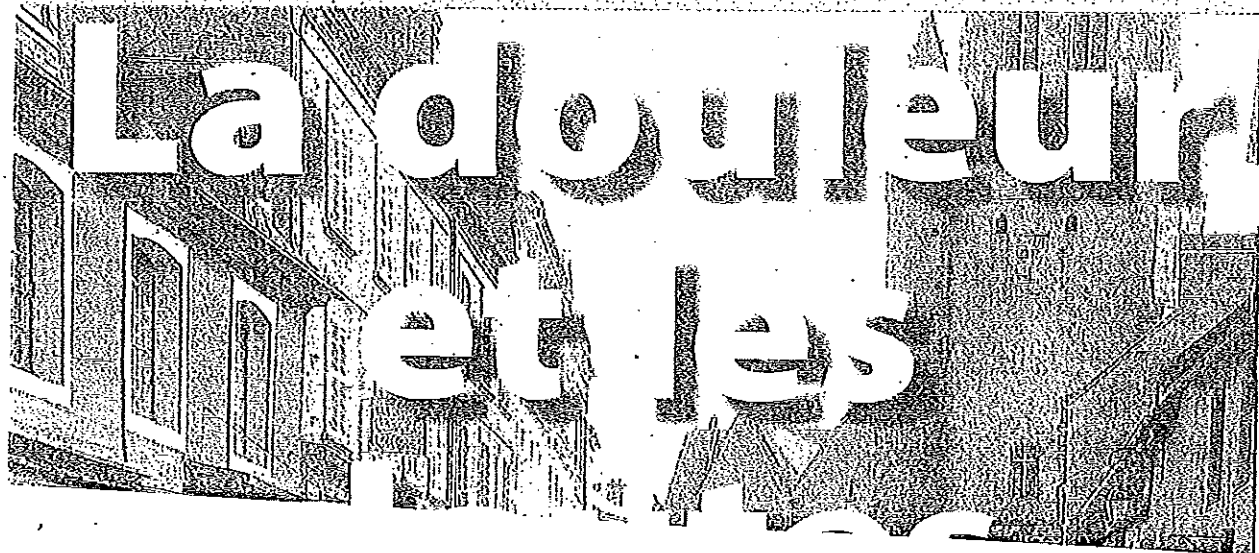
NORMANDIE

ÉVREUX , LOUVIERS , BERNAY , PONT-AUDEMER

Lundi 28 avril 2014

1€

ASSASSINAT DE GAÏELLE DANS LAURE



La douleur

et les

TÉN
Pier
10

EUI
Béni
sont
Le do
toire c
origine
7

ÉVR
Ces
imm
8

Avis administratifs

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE
POUR LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREMIER AVIS
Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au jeudi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.
Le SRCE est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'Etat.

Le dossier est consultable sur les sites Internet des préfetures de la région de Haute-Normandie, préfeture de la Seine-Maritime http://www.seine-maritime.gouv.fr et de l'Eure http://www.eure.gouv.fr, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr et de la Région Haute-Normandie http://www.haute-normandie.fr
Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à Monsieur Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tél : 02 76 00 07 24 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie site Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau Biodiversité - enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par un membre de la Commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées et après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consulter ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : ROUEN, LE HAVRE, DIEPPE, FORGES-LES-EAUX et YVETOT (sièges de permanence des commissaires enquêteurs) ainsi que BLANGY-SUR-BRESLE, FÉCAMP, GOURNAY-EN-BRAY, et NEUFCHÂTEL-EN-BRAY ;
- dans le département de l'Eure : EVREUX, LES ANDELYS, BERNAY, PONT-AUDEMER et VERNÉUIL-SUR-AVRE (sièges de permanence des commissaires enquêteurs) ainsi que LOUVIERS et VERNON.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau de la Biodiversité - Enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : sce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de ROUEN, est composée des membres suivants :

Présidente : Madame Marianne AZARIO (sans profession)
Membres titulaires : Monsieur Alain FEVRIER, (Ingénieur Environnement Industriel en retraite) et Monsieur Christian BAISSE (responsable qualité, Sécurité Environnement)
Membre suppléant : Madame Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite)

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME
- à la mairie de ROUEN :
- jeudi 22 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture)
- jeudi 12 juin 2014 de 15 h 00 à 18 h 00
- à la mairie du HAVRE :
- samedi 24 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 20 juin 2014 de 16 h 00 à 19 h 00
- à la mairie de DIEPPE :
- mercredi 23 mai 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- mardi 17 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- à la mairie de FORGES-LES-EAUX :
- mardi 3 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00
- à la mairie de YVETOT :
- mercredi 11 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00

- EURE
- à la mairie d'EVREUX :
- vendredi 6 juin 2014 de 16 h 00 à 19 h 00
- lundi 23 juin 2014 de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture)
- à la mairie de BERNAY :
- lundi 16 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie des ANDELYS :
- samedi 14 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de PONT-AUDEMER :
- lundi 26 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de VERNÉUIL-SUR-AVRE :
- mercredi 4 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

Conformément aux dispositions du décret n°123-13 (dème aliéné) du code de l'environnement, les observations et propositions déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées. Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfetures de la SEINE-MARITIME et de l'EURE, des sous-préfetures de DIEPPE, LE HAVRE, BERNAY et LES ANDELYS ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfetures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Conformément aux dispositions du décret n°123-13 (dème aliéné) du code de l'environnement, les observations et propositions déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées. Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfetures de la SEINE-MARITIME et de l'EURE, des sous-préfetures de DIEPPE, LE HAVRE, BERNAY et LES ANDELYS ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfetures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

PRÉFET DE L'EURE
Secrétaire Général
Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau de la réglementation, des élections, du commerce et de l'utilité publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Société WILZ à PORT MORT

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n° D18/11/4/269 du 26 mars 2014, il a prescrit une enquête publique d'un mois sur la demande d'autorisation présentée par la SOCIÉTÉ WILZ en vue d'exploiter une plateforme de production et de stockage d'hydrogène vert sur le territoire de la commune de PORT MORT.

L'enquête se déroulera du 28 avril 2014 au 23 mai 2014 inclus. Pendant ce délai, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude des dangers et l'avis du préfet de la région de Haute-Normandie en tant que tiers environnementaliste (concernables à la préfecture de l'Eure) sera déposé à la mairie de PORT MORT où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de PORT MORT.

Le président du tribunal administratif a désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire Monsieur Yves COURVES, retraité, et en qualité de commissaire enquêteur suppléant Monsieur Jean Christophe LIBERGE, chef d'entreprise.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de PORT MORT lors des permanences suivantes :

- lundi 28 avril 2014 de 16 h à 19 h
- mardi 5 mai 2014 de 16 h à 19 h
- samedi 17 mai 2014 de 9 h à 12 h
- jeudi 22 mai 2014 de 16 h à 19 h
- mercredi 23 mai 2014 de 10 h à 12 h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur est adressée au responsable du projet, ainsi qu'à la mairie de PORT MORT pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont publiés sur le site Internet de la préfecture de l'Eure, à la disposition du public pendant un an.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus de l'autorisation. La décision correspondante sera prise par le préfet de l'Eure par voie d'arrêté préfectoral.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la société WILZ - 2 rue du Président Carnot - 69293 LYON Cedex.

Le présent avis sera affiché dans les mairies de PORT MORT, AUBÉVOYE, COURCELLES-SUR-SEINE, GAILLON et SAINT-PIERRE-LA-GARBERNE, ainsi que sur le site de l'entreprise, lie de la Roque à PORT MORT.

Pour le préfet et par délégation
L'attaché, adjoint au chef de bureau,
Nadir MILLIAM

Vie de sociétés

S.C.I. MALANPI
Société Civile
au capital de 10 671 43 euros
Siège social : 4 ARNIÈRES SUR ITON (27180)
8 route de Cocchat, en qualité de liquidateur jusqu'à la clôture des opérations de liquidation.

DISSOLUTION ANTICIPÉE
Par assemblée en date du 16 avril 2014, enregistrée à la recette des impôts d'EVREUX SUD le 18 avril 2014, le dossier n° 2014-639, case n° 3, la société susvisée, constituée pour une durée de 75 années à compter du 15 décembre 1993, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 16 avril 2014 et désigné Madame

Pierre DYCK, demeurant à ARNIÈRES SUR ITON (27180) 8 route de Cocchat, en qualité de liquidateur jusqu'à la clôture des opérations de liquidation.

Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à ARNIÈRES SUR ITON (27180) - 8 route de Cocchat.

Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'EVREUX.

Pour avis
Maître Olivier VUILLEMIN
Notaire à EVREUX
14 rue de Verdun

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2014 de la société GOS Avenir, Société Civile Immobilière au capital de 260 euros, siège social : 12 rue de la Mairie, 27190 ORVAUX, RCS Evreux n° 528 455 553.

L'avis de constitution a été publié dans L'EURO AGRICOLE, le 1 novembre 2010.

L'inscription au BODACC a été réalisée le 14/12/2010.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1er avril 2014 et de modifier l'article des statuts en conséquence.

Ancien siège social : 12 rue de la Mairie, 27190 ORVAUX. Nouvelle mention : 5 rue de Général Leclerc, 27000 EVREUX. Pour avis Le gérant

GAMET PRECISION
SA au capital de 762 500 euros
Siège social : rue d'Épégard - 27110 LE NEUBOURG
328 375 431 RCS d'Evreux

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le conseil d'administration de l'1704/14 a pris les décisions suivantes :

- pris acte de la démission de Monsieur LE MOAL Jean Pierre d'administrateur

- désigné en qualité de nouveau administrateur Monsieur CHAUBAUD BOUDET Laurent n° 601/1966 à COGNAC (16) demeurant 3 rue Jacques Prévert, 7851 SAINT NOM LA BRETECHIE

- pris acte de la démission à l'eff du 17/04/14 de Monsieur Jean Pierre MAUX de son mandat de Président Directeur Général

- nommé à effet du 17/04/14 Monsieur Laurent CHAMBAU BOUDET né le 6/01/1966 COGNAC (16) demeurant 3 rue Jacques Prévert, 78500 SAINT NOM LA BRETECHIE, en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

renouvelé le mandat de Directeur Général délégué Monsieur Guy GRANDSIRE pour durée de son mandat restant à pourvoir.

Modification au RCS d'Evreux.

ANNONCES LÉGALES
par téléphone : 02 99 26 42 00

Vie de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 31 mars 2014, à BERTHOUVILLE, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE JARDIN NORMAND.

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 3 rue de la Mairie, 27800 BERTHOUVILLE.

Objet : Toutes opérations se rapportant à la création et l'entretien de parcs et jardins, aux aménagements paysagers, à la plantation, au soin et à l'entretien de verdure et à la production, l'achat, la vente, le séchage et la plantation de tous types de végétaux.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixé : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts sociales dérivent par l'association unique sont libres. En cas de décès de l'associé unique, la Société continue de plein droit entre ses ayants droit ou héritiers et, le cas échéant, son conjoint survivant. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts sociales à des tiers étrangères à la Société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé sont soumises à agrément dans les conditions prévues par le code de commerce et par la loi et le décret sur les Sociétés Commerciales.

Gérance : Monsieur SCHAMMELHOUT Jean-Jacques, Michel, Clément, demeurant 3, rue de la Mairie - 27800 BERTHOUVILLE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bretteux.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/04/2014, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ANNIE

Objet social : Vente au détail de vêtements, prêt-à-porter, chaussures et accessoires; Et, plus généralement, toute opération industrielle, commerciale ou financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'exécution ou le développement.

L'achat, la vente, la gestion de tout fonds de commerce, la prise de participation, la création de toute société exerçant tout ou partie des activités susvisées.

Siège social : 6 rue des Tanneurs, 27000 VERNON.

Capital : 34 000 euros.

Gérance : Madame KASSIS INAAM, demeurant 50 rue Gallieni, 92240 MALAKOFF

Immatriculation au RCS d'Evreux

SCI DU LAVOIR
Capital social : 1 000 euros
Lotissement des Bruyères
16, rue des Fougères
27190 LA BONNEVILLE SUR ITON
RCS Evreux 305 328 161

CHANGEMENT DE GÉRANT
Aux termes d'une AGE en date du 1er Juin 2013, Madame Axelle LEFEVRE, demeurant 8 allée de l'Université, 92900 NANTERRE, a été nommée gérante de la société aux lieu et place de Monsieur DOMINIQUE LECOMTE, avec effet rétroactif au 31 août 2012.

Cette nomination fait suite à la cession de parts sociales intervenue entre Monsieur LECOMTE et Madame LEFEVRE, laquelle est devenue, par cette cession, l'unique associée.

Ces modifications seront publiées au RCS d'Evreux. Pour avis, la gérante



Mercredi 30 avril 2014

1^{er} AVIS
Commune de VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Abrégion du POS partiel et élaboration de la carte communale de VARNEVILLE-BRETTEVILLE
ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Le public est informé que par arrêté en date du 24 avril 2014 il a été décidé de procéder à l'enquête publique conjointe sur l'abrégié du POS partiel et l'élaboration de la carte communale de la commune de VARNEVILLE-BRETTEVILLE.

LE MAIRE, F. ROGER

Commune de PLEINE-SÈVE 76460
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maire d'ouvrage : commune de PLEINE-SÈVE 76460. Objet du marché : rénovation du mur du cimetière à travaux d'écarts.

PREMIER AVIS

Commune de FRESQUIENNES

Élaboration du P.L.U.
ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de ce que par arrêté municipal en date du 24 avril 2014, il a été décidé de procéder à l'enquête publique sur les dispositions de l'élaboration du P.L.U. de la commune de FRESQUIENNES.

Nouvelles rubriques dans Le Courrier Cauchois
Illustration with a newspaper and a magnifying glass.

PREFECTURE DE LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE POUR LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de Schéma Régional de Coherence Ecologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SRCE est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document a été élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'Etat.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau de la Biodiversité, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants: Présidente: M^{me} Marianne AZARIO (sans profession); Membres titulaires: M. Alain FEVRIER, (ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité, environnement); Membre suppléant: M^{me} Ghislaine CHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants: SEINE-MARITIME: A la mairie de Rouen: jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture); jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Mobilières

Étude de Maître Christian DENESLE
Commissaire-priseur judiciaire
20, rue Croix-de-Fer, 76000 ROUEN
Tél. 02.35.71.71.41 - Fax 02.35.71.02.03

Suivie à la liquidation judiciaire de la SAS S.A.G.E. INDUSTRIES
Rue du Barreau de Paul, 76480 SAINT-PAER
MERCREDI 14 MAI 2014 A 14 HEURES 30

Ligne complète (2011) de fabrication d'emballage métallique diam. 160-180 composée: soudeuse automatique CAN MAN XR-420; système de rochetage automatique FREL-AG; ligne de fabrication des corps DRAC 5; machine à souder les catéchons LIASID 5; testeur sc-5 VIDE PRE 1512 GLI; empileur automatique CASTOR 5; outillages, convoyeurs, etc.

Ligne complète de fabrication métallique diam. 305 RIAN CAPELLA composée: soudeuse automatique KAP (année 2010); machine de mise en forme KPL (cote 1992-2000); machine à poser les arces KPL SABLE (1992-2000); machine à poser les crépilles KPL Lanson (année 2000); machine à recampir KPL SEPA (année 2000); lance de séchage sans assés GEPACK (année 2009); testeur d'arçonnage GEPACK (2000).

Ligne de production d'air comprimé COMPAIR. Cisaille automatique KPL JUAN CAPELLA, année 2011 modèle CAD. Ligne automatique de fabrication de couvercles avec presse COBRA (2011), 100 tonnes. Ligne de fabrication de fonds avec presse COBRA. Machine à emballer GETRA. Machine à rétracter les films d'emballage OFFICINA MECANUS SESTESE. 6,5 t de cuivre par tonne d'acier sécurisé jusqu'au jour de la vente.

Metériels divers, etc. Exposition privée sur rendez-vous. Exposition publique mardi 13 mai, de 14 heures à 17 h 30; et mercredi 14 mai, de 10 heures à 12 h 30. Frais 14,40 % TTC. Liste détaillée et photos visibles sur le site www.denesle-judiciaire.com

HÔTEL DES VENTES DE LA PORTE OcéANE
203, bd de Strasbourg, 76000 LE HAVRE
Tél. 02.35.71.21.27

MERCREDI 7 MAI 2014, à 15 heures
Suite à l'adelta après départ en maison de retraite
VENTE SUR PLACE DE L'ENTIER MOBILIER à GODEVILLE, 356, rue de la Vestrière (cimetière la Gendronnière)
Païement comptant. Enlèvement immédiat. Nombreuses photos sur www.interenchères.com/76012
Expositon une demi-heure avant la vente.
SCP REYOL et ALLIX
SVV ENCHÈRES OcéANES
Agrément 2002-327

Étude de Maître Christian DENESLE
Commissaire-priseur judiciaire
20, rue Croix-de-Fer, 76000 ROUEN
Tél. 02.35.71.71.41 - Fax 02.35.71.02.03

MERCREDI 7 MAI 2014
19 à 11 HEURES - LI CRISTEFA, 28, rue de Zurich (local carrosserie MACE), 76800 LE HAVRE
11 cuisines d'exposition démontées (possibilité de vente à l'unité).
Visite de 10 h à 11 h. Frais 14,40 % TTC.

21 à 15 HEURES - LI POISSONNERIE RIMONT, 251, rue de la République, 76880 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY.
Compresseur - congélateur - machine à glaces - moteur et vaporateur - bascules électroniques - caisses réfrigérées-four, etc.
Visite 1/2 heure avant la vente. Frais 14,40 % TTC.

Particuliers, votre petite annonce 5 lignes + photo pour 1 semaine GRATUITE dans le Courrier Cauchois et sur annonces.lecourriercauchois.fr
Le Courrier CAUCHOIS



Pour tous vos marchés de travaux, fournitures et services

Acheteurs publics, gagnez du temps et de l'argent

www.e-marchéspublics.fr

Avec le portail internet de la presse hebdomadaire régionale:

envoyez vos annonces par internet pour publication dans notre journal

bénéficiez gratuitement d'une publicité élargie sur le portail de référence de tous les professionnels

dématérialisez l'ensemble de la procédure d'achat public: mise en ligne des DCE, réception sécurisée des offres, déchiffrement et ouverture des plis informatisés, notification des avis d'attribution.

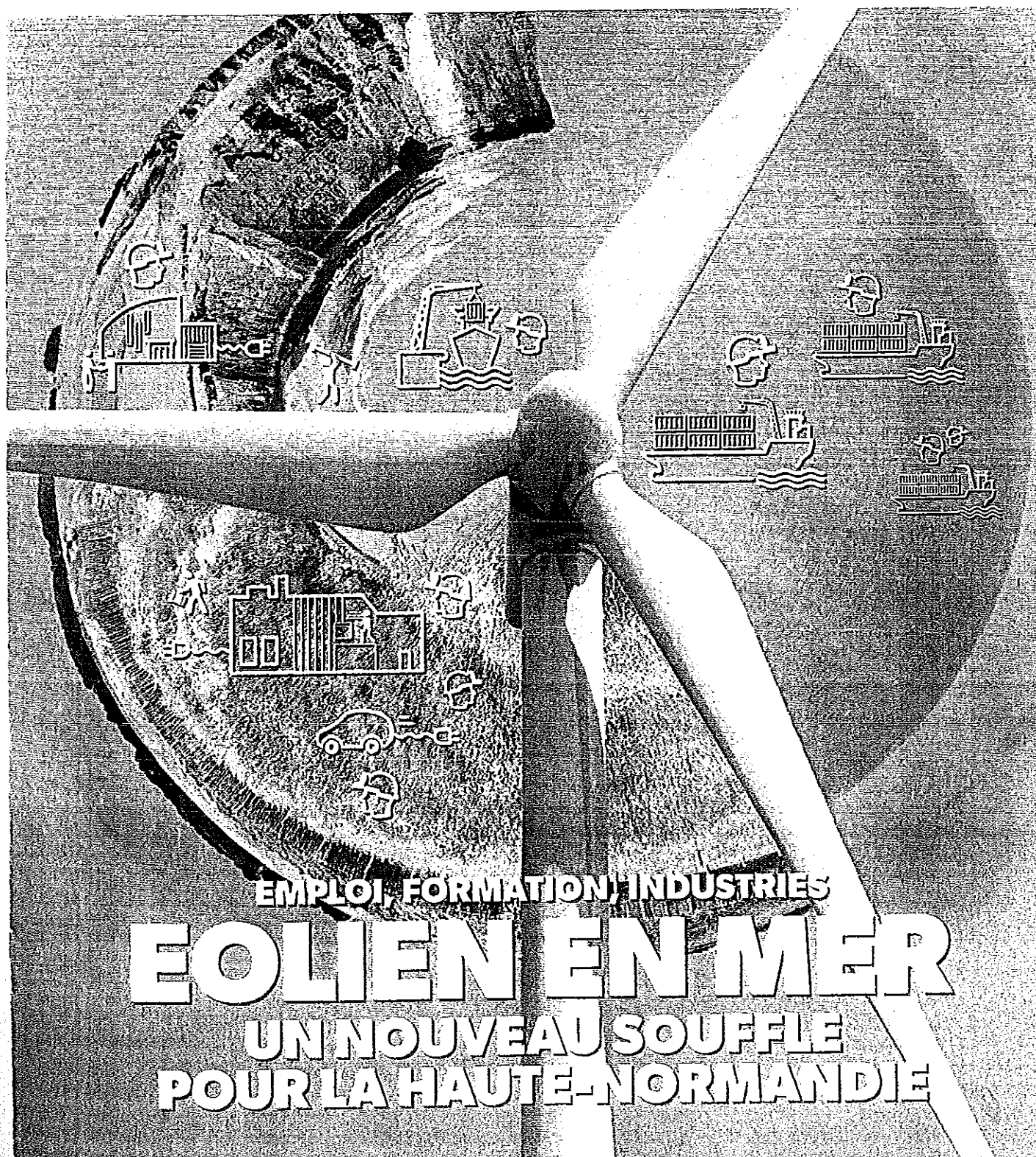
Pour en savoir plus : 02.35.56.29.64

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

MA RÉGION

www.hautenormandie.fr

N°130 JUIN 2014



EMPLOI, FORMATION, INDUSTRIES

EOLIEN EN MER

UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR LA HAUTE-NORMANDIE



Tôtes

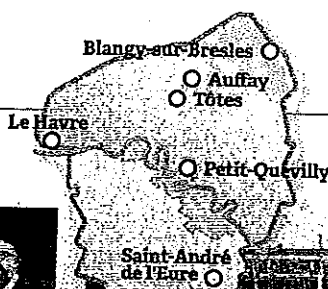
Une nouvelle salle omnisport

L'inauguration de l'espace sportif totals a eu lieu le 24 mai. Cofinancé à hauteur de 600000€ par la Région dans le cadre du contrat de pays dieppois-terroir de Caux, ce nouvel espace omnisport comporte plusieurs salles de sport, dont un dojo, ainsi qu'une salle de réunion, un bureau, des vestiaires, des espaces de stockage de matériel. Un bâtiment indépendant abritant des vestiaires pour les usagers du terrain de foot a aussi été construit. ▶

Auffay

La gare, rénovée et plus accessible

Après une réunion publique d'information début mai, les travaux de modernisation de la gare d'Auffay ont démarré. Principal objectif : rendre la gare plus agréable pour les usagers et accessible aux personnes à mobilité réduite. Mené conjointement par la Région, la SNCF et Réseau ferré de France, le chantier comprend 2 phases distinctes. La 1ère, pilotée par Réseau ferré de France, concerne les installations ferroviaires. Au programme : le rehaussement et l'éclairage des quais, la pose d'un nouveau revêtement en enrobé et de bandes d'éveil à la vigilance, la création d'une rampe d'accès et de garde-corps. La 2^e phase, financée à 72% par la Région, devrait débuter en septembre pour s'achever en mars 2015. Portant principalement sur le bâtiment voyageurs, elle comprend la mise en place d'un guichet de vente adapté aux personnes à mobilité réduite et de portes automatiques, le remplacement du mobilier d'attente, l'installation de nouveaux panneaux d'affichage, la rénovation et la mise en accessibilité des sanitaires et le ravalement des façades. Elle inclut aussi la construction d'un abri vélos sécurisé. ▶



Le Havre

Les lycéens sur le pont

C'est sur le port du Havre, sous un grand soleil mais aussi un vent très soutenu, que s'est terminé dimanche 11 mai le Championnat interrégional de voile des lycées, organisé par la Ligue de voile de Haute-Normandie et financé par la Région. Une quinzaine d'équipages constitués de cinq lycéens et d'un accompagnateur, participaient à cette 7^e édition.

Arrivé en tête du classement, l'équipage du lycée Jules Siegfried mené par Quentin Patat : "Nous avons gagné ce championnat et nous en sommes très fiers. Les conditions ont été musclées mais on s'en sort bien grâce à un équipage soudé. Vivement l'année prochaine et la remise en jeu de notre titre !" ▶

Un plaisir partagé par Francis Le Goff, directeur de la Ligue de voile : "Très belle édition du championnat des lycées. On a senti une vraie cohésion entre les élèves qui ont été plus que des spectateurs mais de vrais acteurs de ce trophée en participant activement au bon déroulement technique du championnat. A noter la super initiative du lycée Pierre de Coubertin de Bolbec qui a fait réaliser par ses classes techniques, un trophée pour chacun des équipages." ▶

Haute-Normandie

Enquête publique en cours

Jusqu'au 23 juin se déroule l'enquête publique sur le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), nouveau document de planification qui permettra de mieux prendre en compte les continuités écologiques et la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire. L'enquête publique a pour objectif de recueillir les avis, observations et éventuelles contre-propositions du public. A cet effet, un dossier d'information et un registre sont mis à la disposition des citoyens dans les mairies de Bernay, Blangy-sur-Bresle, Dieppe, Evreux, Fécamp, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Le Havre, Les Andelys, Neufchâtel-en-Bray, Pont-Audemer, Rouen, Verneuil-sur-Avre, Yvetot. A l'issue de l'enquête publique, le conseil régional examinera le projet de schéma. Son approbation, pour 6 ans, devrait intervenir à l'automne prochain par décision conjointe du préfet et du président de Région. Pour en savoir plus : www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-sur-le-schema-a1491.html